



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE



Communiqué de presse

L'Université européenne de Bretagne (UEB) et la Caisse des Dépôts signent une convention de partenariat

Rennes, le 7 octobre 2008 – Bertrand Fortin, président du PRES-UEB et Augustin de Romanet, Directeur Général de la Caisse des Dépôts, signent, mardi 7 octobre, une convention de partenariat en présence des présidents des établissements membres de l'UEB. Cette convention, sur deux ans, porte sur les projets suivants :

- la mise en place d'une instance de concertation régulière, CDC-PRES-UEB, dénommée CEL (Comité d'Echanges et de Liaison)
- la conduite conjointe d'études préliminaires sur des diagnostics, l'élaboration de schémas directeurs, la création de fondations, le recours au mécénat, les transferts de technologie et la valorisation de la recherche.
- l'accompagnement, par la Caisse des Dépôts, du projet Campus Numérique (UEB C@mpus) déposé auprès du ministère de l'enseignement supérieur -Plan Campus-, sur les axes infrastructures, services et usages numériques.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du plan stratégique de la Caisse des Dépôts – ELAN 2020- avec le soutien aux Universités comme l'un des quatre axes prioritaires aux côtés du logement, de l'accompagnement des entreprises et du développement durable.

Signature de la convention de partenariat et point presse Mardi 7 octobre 2008 à 10h30 à la Présidence de l'Université de Rennes 1- Rue du Thabor à Rennes.

Contacts presse : Université Européenne de Bretagne-UEB-Bertrand Fortin-02 23 44 84 50
Caisse des Dépôts – Direction régionale : Dominique Mirada – 02 23 35 55 21